

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 4 octobre 2010 à 20 heures à la salle 2 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller
Madame Chantal Proulx, conseillère
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller (20h05)
Madame Manon Blanchette, conseillère
Monsieur Raymond Lévesque, conseiller
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller (20h20)

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

2. MOT DE BIENVENUE

3. MOMENT DE RECUEILLEMENT

4. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 septembre 2010

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers que procès-verbal du 7 septembre 2010 soit adopté.

10-10-198

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

10-10-199

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéro # 16310 à 16356	79 885.78\$
Prélèvement no 590-601	10 837.99\$
Rémunération élus	1 889.79\$
Rémunération employés	13 601.16\$
Rémunération pompiers	3 407.19\$
Total	109 621.91\$

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. États financiers au 30 septembre 2010.

10-10-200

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières en date du 30 septembre 2010.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Virements budgétaires

10-10-201

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que les virements budgétaires suivants soient effectués, comme suit :

DE	À	
02 414 681	02 41400 521	1 000\$
Électricité trait. Eaux	Ent. Rép. Bassin épur.	
02 32000 625	02 45110 521	800\$

Asphalte	Ent. Rép. Site dépôt	
02 13000 527 Entr. Répar. Ameubl.	02 13000 413 Compt. Et vérification	1 275\$
02 22000 525 Ent. Rép. Véhicules	02 22000 631 Essence	500\$
02 22000 525 Entr. Rép. Véhicules	02 22000 649 Pièces et acc.	5 000\$
02 22000 454 Formation perfect.	02 22000 649 Pièces et acc.	5 000\$

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

3. Maire suppléant / M. Raymond Lévesque

10-10-202

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers que Monsieur Raymond Lévesque, soit nommé maire suppléant pour une période de trois mois soit pour les mois de novembre 2010, décembre 2010 et janvier 2011.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

Stéphane Deschênes fait son entré.

4. Résolution d'appui à St-Charles / Présence de la SQ sur notre territoire

10-10-203

Considérant que toutes les municipalités paient pour les services de la Sûreté du Québec;

Considérant qu'une municipalité s'attend d'avoir les services adéquats des agents de la paix pour la sécurité de ses citoyens;

Considérant que certains propriétaires de véhicules automobiles semblent prendre les rues comme piste d'accélération;

Considérant que ce fléau brime la qualité des services de nos commerces;

Pour ces motifs,

Il est proposé par monsieur Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski appui la municipalité de St-Charles afin que les agents de la Sûreté du Québec soient plus présents dans nos milieux et fassent respecter les règlements sur la sécurité routière.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

5. Résolution d'appui à la Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac

10-10-204

Attendu que :

Le tabac est un produit mortel qui cause un très large éventail de maladies; Chaque année, plus de 10 000 Québécois décèdent d'une maladie causée par l'usage du tabac;

La fumée secondaire est dommageable pour la santé;

La nicotine crée une dépendance extrêmement forte et devient rapidement la principale raison pour laquelle les gens continuent de fumer;

Le tabac serait interdit si on tentait de l'introduire sur le marché aujourd'hui;

Le tabagisme est une épidémie industrielle.

Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski endosse la plate-forme de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

B. LOISIRS ET CULTURE

10-10-205

1. Demande de permis de réunion/Club motoneige de la Mitis

Il est proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Line Hélène Bérubé pour et au nom du Club Motoneige de la Mitis 2001 inc. à faire une demande de permis de réunion pour le centre polyvalent à l'occasion d'un événement qui aura lieu le 27 novembre 2010.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

10-10-206

2. Demande d'autorisation au MTQ/Traverses du sentier National

Proposé par Manon Blanchette et résolu l'unanimité des conseillers de demander au Ministère des Transports une autorisation pour traverser les route 234 et 298 pour le Sentier National sur le territoire de St-Gabriel.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

C. URBANISME

1. Dépôt du compte-rendu de la consultation publique du 21 septembre 2010

Martin Normand, directeur général fait lecture du compte rendu. Celui-ci sera déposé au procès verbal en annexe et en fait partie intégrante.

D. SERVICE INCENDIE

10-10-207

1. Autorisation de dépenses en immobilisation - SISSOM

Considérant que l'article XI de l'entente de service de la protection des incendies exige que toutes nouvelles dépenses d'immobilisations non prévues au budget doivent être approuvées par les municipalités parties à l'entente

Considérant que le regroupement désire faire l'acquisition de camions et d'équipements par l'entremise des Municipalités de Les Hauteurs et St-Charles

Considérant que des subventions sont présentement disponibles pour ce type d'acquisition

Il est proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers , que la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski approuve les dépenses d'immobilisations suivante pour le service incendie :

Municipalité	Immobilisations	Coût estimé	Coût du projet
Les Hauteurs	Camion autopompe usagé 330HP	145 000\$	212 500\$
	Camion porteur usagé 6 roues 350HP	67 500\$	

St-Charles	Camion citerne usagé 10 roues	125 000\$	197 600\$
	Équipements incendie	72 600\$	

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

E. TRAVAUX PUBLICS

10-10-208

1. Nomination Jean-Denis Bernier conciliateur-arbitre

Proposé Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Jean-Denis Bernier, conciliateur-arbitre à l'ensemble des propriétaires de la municipalité, selon les articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales. La rémunération et les frais admissibles sont les mêmes qu'à son emploi des travaux publics.

7. Rapport des élus (es)

Guido Castoguy fait son entrée.

10-10-209

8. Affaires nouvelles

1. Sport Art-Demande de permis de réunion/6 nov.

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Sport'Art à faire une demande de permis de réunion dans le cadre d'une soirée avec l'harmonie du Mistral (invité Bruno Pelletier) au Centre polyvalent le 6 novembre 2010.

9. Période de questions

10-10-210

10. Fermeture des affaires nouvelles

Proposé Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

10-10-211

11. Levée de la séance

Proposé par Guido Castoguy et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h20.

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général